 **PLATEFORME DE
RESOCIALISATION
CREATION D'UN ESPACE INTERMEDIAIRE
D'APPRENTISSAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF
RAPPORT D'EVALUATION**

 **MICHEL TACHON
AUXIME-AREPS LYON**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .

RAPPORT D'EVALUATION

PLATEFORME DE RESOCIALISATION CREATION D'UN ESPACE INTERMEDIAIRE D'APPRENTISSAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les porteurs du projet :

- Le Conseil Général de l'Eure**
- L'Inspection Académique de l'Eure**

EVALUATION :

- Michel TACHON**
Sociologue
micheltachon@wanadoo.fr
Tél. : 06 85 16 35 55
- Cabinet AUXIME – AREPS LYON**
- Référence : Fonds d'expérimentation pour la jeunesse ; référence AP1_185_EVA**

FEVRIER 2011

S O M M A I R E

1	preambule	
2	l'impulsion du projet	
3	Les collèges et le département	
4	L'organisation du projet	
4.1	Déclinaison du projet	
4.2	Schéma de mise en œuvre du projet de plateforme	
4.3	Les moyens financiers	
5	La methode	
6	les points significatifs	
6.1	Les enjeux de la plateforme	
6.2	La plateforme partenariale	
6.3	Les jeunes : le diagnostic.....	
6.4	Les jeunes : âges et situation	
6.5	Le retour	
6.6	Le bénéfice pour les jeunes.....	
6.7	Les bénéfices collatéraux	

1 PREAMBULE

L'évaluation de la plateforme de « resocialisation, création d'un espace intermédiaire d'apprentissage individuel et collectif » est constituée par **une démarche monographie**. Elle a suivi l'ensemble des processus de construction et du développement de la plateforme et a assuré des séquences d'évaluation sur chaque axe du projet (cf. chapitre méthode).

2 L'IMPULSION DU PROJET

La plateforme de resocialisation, création d'un espace intermédiaire d'apprentissage individuel et collectif a été présentée au « Fonds d'expérimentation pour la jeunesse » du Haut Commissaire à la Jeunesse.

L'initiative de cette proposition a été prise par la direction des collèges du Conseil Général de l'Eure à la suite de deux discussions avec deux principaux de collège confrontés aux situations d'échecs scolaires à répétition de jeunes de quatrième et de troisième. Ils mentionnaient leurs difficultés à trouver des solutions positives pour ces élèves et à mobiliser les familles pour soutenir cette démarche.

L'addition de ces constats incite les responsables du Département à rechercher une démarche qui puisse apporter une perspective éducative et de formation à ces jeunes en mobilisant les ressources locales, les collèges, les collectivités locales, les diverses institutions engagées localement dans l'accompagnement, l'éducation, les loisirs et la formation des jeunes.

Cette démarche d'action propose deux axes de travail :

- modifier les représentations du monde des adultes sur ces jeunes qui collectionnent les situations d'échecs scolaires, sociaux, relationnels ; c'est quelque part une manière d'ouvrir les représentations des modes de socialisation de ces jeunes qui pour diverses raisons se distinguent de ceux des autres jeunes ;
- engager une démarche positive d'accompagnement et de réussite en explorant d'autres cheminements individuels et collectifs, en mobilisant autrement les potentialités des jeunes, de leur famille et les acteurs locaux.

La constitution de cette plateforme de resocialisation souhaite rassembler les acteurs de terrain et les institutions porteuses du projet autour d'un diagnostic commun de la situation de ces jeunes dans le collège et hors du collège et partager une méthode, une démarche qui atténue voire rompt le cycle du décrochage scolaire.

La réunion des acteurs à propos de cette plateforme de resocialisation constitue une option pour approcher, cerner les problématiques du jeune dans sa globalité, au collège, en famille, avec les copains et dans la vie sociale locale.

Cette plateforme confirme alors la nécessaire concertation à entretenir, à cultiver entre les acteurs pour éviter l'enchaînement action-réaction face aux comportements du jeune et

qui induit ainsi progressivement sa mise à l'écart ou une place particulière au sein de l'institution scolaire. La plateforme inaugure alors une autre action ; malgré les difficultés, les provocations, les transgressions de ces collégiens, il s'agit de rechercher avec le jeune, ses parents et tous les éducateurs qui le connaissent des solutions positives qui s'appuient sur ses potentialités en explorant des cheminements atypiques pour construire avec eux un avenir dans le contexte local.

La plateforme de resocialisation est une manière de promouvoir un accompagnement individualisé en prenant en considération le jeune dans sa globalité. C'est une démarche attentive faite d'action sur mesure, adaptée à chaque situation de jeune.

3 LES COLLEGES ET LE DEPARTEMENT

Trois collèges ont été retenus ; leur place dans le contexte départemental :

	Effectifs 2009-2010 ¹	SEGPA	Nombre de divisions	Elèves par division
Bernay Marie Curie	444	-	18	24,67
Brionne Pierre Brossolette	612	59	25	24,48
Montfort-sur-Risle Marcel Marceron	389	-	17	22,88
Département Collèges publics	26 857	944	1 147	23,46

Source : Inspection Académique de l'Eure – Tableau de bord collèges 2009-2010.

Les trois collèges retenus pour l'expérimentation sont situés dans le bassin d'éducation et de formation Bernay – Pont-Audemer à l'est du Département de l'Eure dans une zone rurale du bocage normand.

Ce sont des collèges qui ont des effectifs de dimension moyenne ou petite ; le collège de Brionne a un effectif supérieur à la moyenne départementale (507 élèves hors SEGPA) ; celui de Bernay et surtout celui de Montfort ont des effectifs en dessous de la moyenne départementale.

Le taux de réussite au diplôme national du Brevet, toutes séries confondues par bassin d'éducation et de formation (BEF) est un indicateur intéressant. Le BEF de Bernay – Pont-Audemer est composé de 18 collèges couvrant la partie est-nord du Département de l'Eure et inclut les trois collèges retenus pour l'expérimentation. La tendance générale relative à ce taux de réussite est en 2007 de 84,1 qui est le meilleur du Département ; en 2010, le BEF de Bernay – Pont-Audemer obtient le résultat de 81,9 qui est la performance la plus basse du Département.

Cela semble indiquer une dégradation des résultats au Brevet pour cette zone par rapport aux deux autres bassins (BEF) du Département².

¹ Hors SEGPA.

² Source Inspection Académique de l'Eure – Tableau de bord collèges.

La mise en perspective de ces résultats du Département, de l'Académie et de la France métropolitaine situe le Département de l'Eure en tête avec une indication à 85,1 devant l'Académie à 83,6 et la France à 83,0. Le BEF de Bernay – Pont-Audemer se positionne donc avec plus d'un point en dessous de l'indication nationale.

Les secteurs de recrutement des trois collèges couvrent un territoire rural composé de petites communes (cf. carte IA-27-2010 ci-jointe).

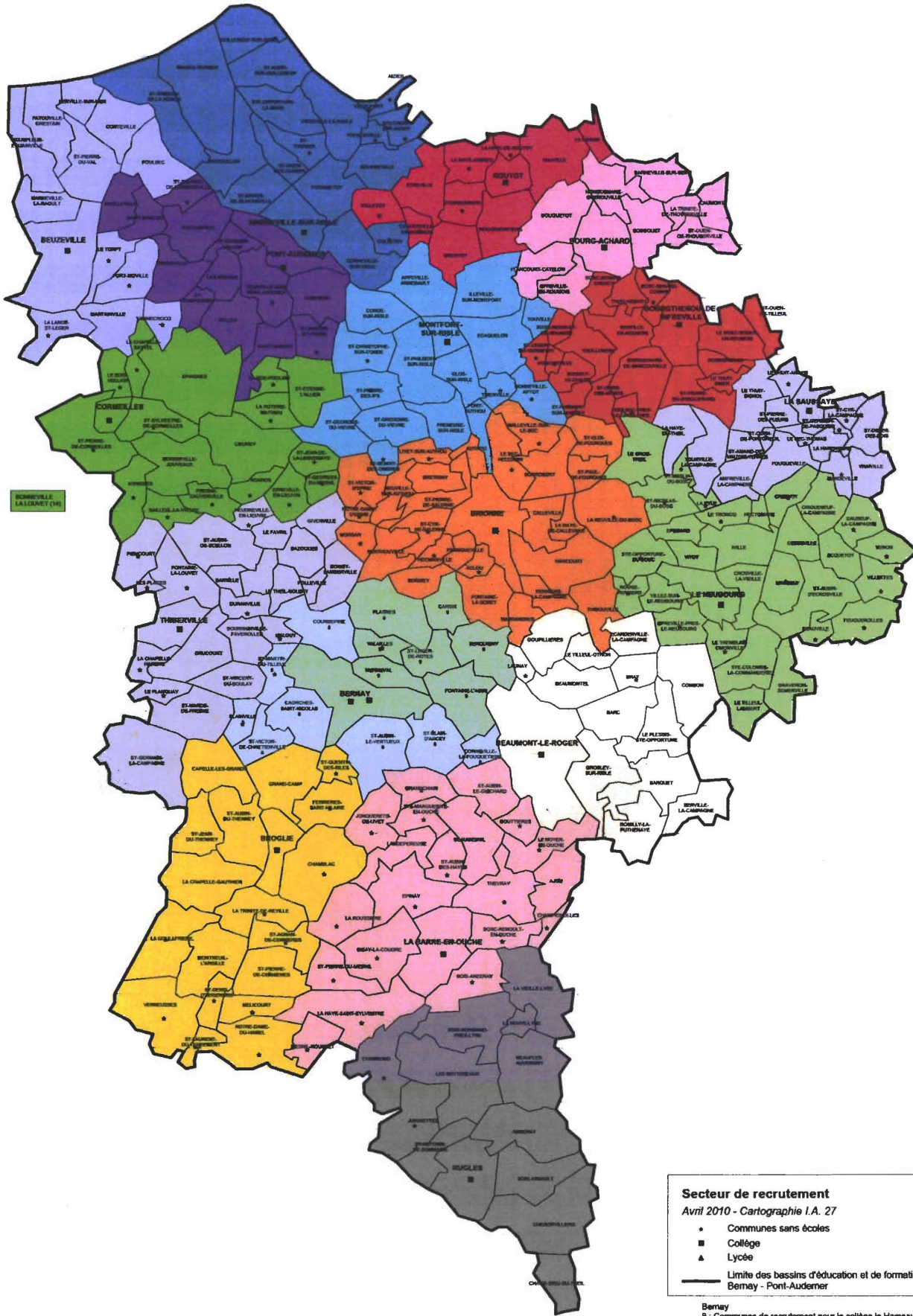
Le Département de l'Eure est une collectivité de 572 107 habitants avec une densité de population de 94,7 habitants au Km². C'est le Département le moins peuplé de la Région Haute Normandie.

Les communes d'implantation des trois collèges retenus pour l'expérimentation sont des petites villes qui animent la vie locale du bocage normand¹ :

- Bernay : 10 958 habitants
- Brionne : 4 476 habitants
- Montfort-sur-Risle : 839 habitants

Ces communes et les communes voisines composent un bassin de vie qui de fait constitue le cadre de vie des jeunes concernés et de leur famille et aussi pour une grande part la seule perspective d'avenir. C'est dans ce contexte local que ces jeunes voient leur vie, leurs projets et leur vie sociale.

¹ Source : INSEE – Décembre 2010.



4 L'ORGANISATION DU PROJET

La plateforme de resocialisation est pilotée par le Conseil Général de l'Eure, la direction des collèges, et par l'Inspection Académique de l'Eure (voir schéma page suivante). Les promoteurs de la plateforme ont souhaité réunir dans le comité de pilotage tous les acteurs concernés par la problématique des jeunes sur ce territoire. Cette instance regroupait 20 personnes.

Les nécessités opérationnelles de la plateforme ont nécessité d'une part la mise en place de comités restreints qui furent plus nombreux que les comités de pilotage et d'autre part, la fréquence et la multiplication des réunions ont généré une désaffection de quelques-uns. Ainsi l'instance de pilotage s'est trouvée réduite au cercle des acteurs directement engagés dans l'action auprès des enfants et des familles. Par exemple, le CIO n'a pas participé à ce projet.

4.1 Déclinaison du projet

Le projet a été décliné de fait sur trois lieux différents : les sites des trois collèges. Cette diversité de lieux avec leurs histoires et leur fonctionnement mais aussi les parcours scolaires et sociaux des jeunes n'a pas facilité la cohérence du groupe de jeunes et l'inscription du projet de plateforme dans les trois institutions différentes de manière cohérente.

Le projet de plateforme est organisé autour de quatre axes de travail :

- Le recrutement des **jeunes** à partir des trois collèges concernés avec la mise en place d'un outil de diagnostic et d'évaluation de la situation des jeunes en regardant tous les aspects de leur socialisation et dans le respect des règles de confidentialité. Dix jeunes (9 garçons et 1 fille) sont ainsi sélectionnés.
- **Le séjour de rupture** est organisé par le CRIJ pour le compte de la plateforme avec une association de montagnards de Haute-Savoie spécialisée dans l'organisation et l'accueil de séjours de rupture.
Ce séjour est organisé en deux temps :
 - Un temps de préparation avec une familiarisation aux techniques de montagne, de neige et d'isolement.
 - Le séjour a été réalisé du 27 février au 7 mars 2010. Le fonctionnement du séjour avec la vie collective et les activités de montagne a été une période intense pour les jeunes et les encadrants.
L'encadrement du séjour a été assuré par un enseignant, un CPE, deux éducateurs, un animateur et deux guides de haute montagne.
- **Le retour au collège** avec la réintégration dans les classes a été organisé autour d'une première séquence de deux semaines pour renouer d'une part avec les enseignants et les règles de vie du collège et d'autre part avec les apprentissages scolaires et la préparation des orientations.

Le retour au collège est aussi conçu comme un moment d'appropriation des découvertes du séjour de rupture à partir d'une éducation à l'image et de la mise en œuvre d'un projet solidaire.

Cette orientation de la plateforme pour le retour au collège est une manière d'attester aux yeux des pairs et des enseignants réticents par rapport au projet de l'intérêt de cette démarche pour les jeunes.

C'est une manière d'insister pour dire que les lignes ont bougé ; les jeunes sont les mêmes et différents.

▪ **Les parents**

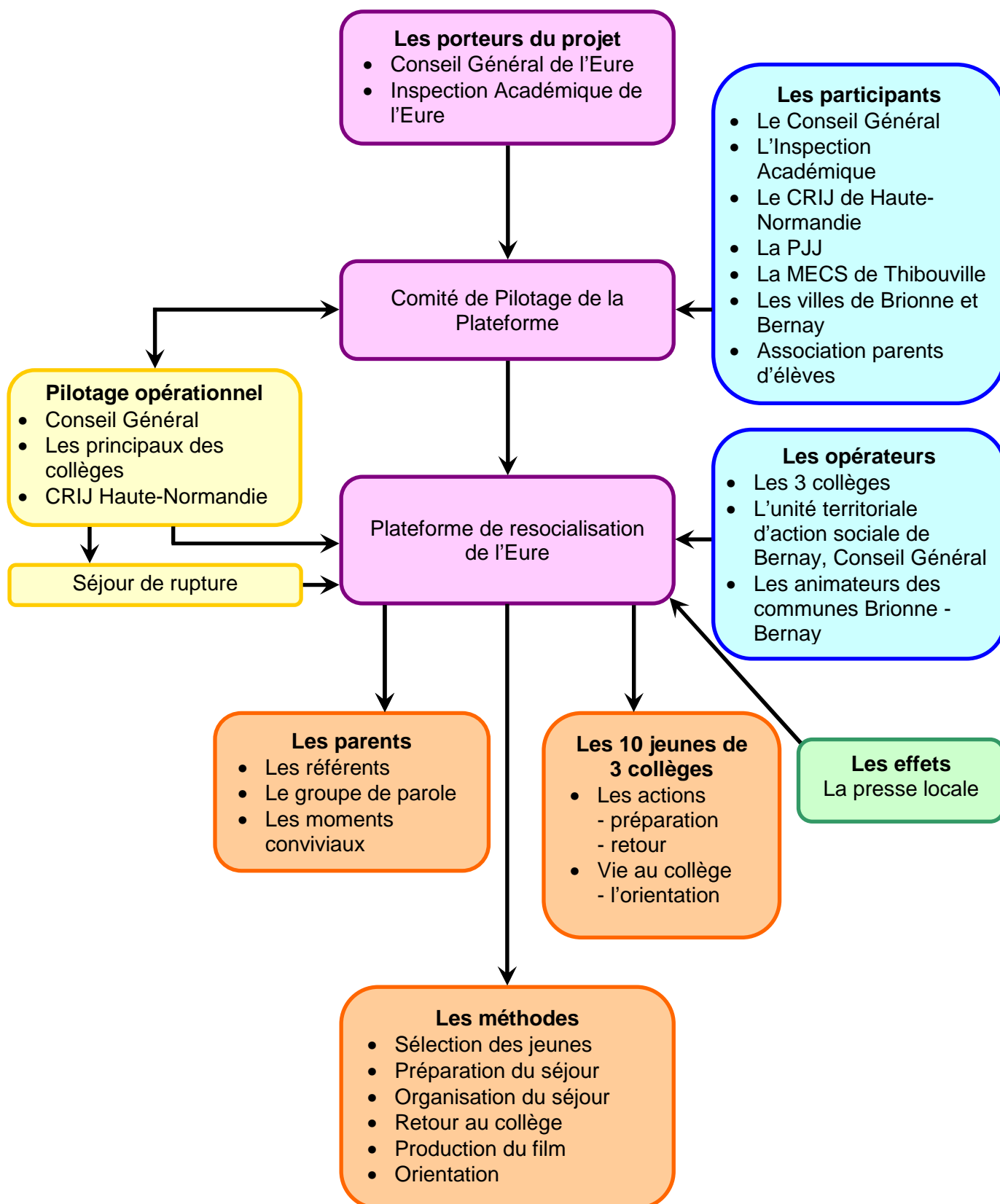
Engager cette démarche de plateforme pour ces jeunes, réclame une nécessité d'impliquer les parents dans le processus.

Plusieurs dimensions impactent la présence des parents :

- Les parents concernés participent à la décision de leur enfant.
- Les parents bénéficient d'un groupe de parole animé par l'école des parents et des éducateurs (EPE).
- Les parents participent aux moments conviviaux organisés par la plateforme.
- Des référents bénévoles et/ou professionnels volontaires et ayant bénéficié d'une formation sont désignés comme leur interlocuteur privilégié ; ces référents peuvent aussi recevoir ces jeunes à leur demande. Ils sont choisis en dehors de l'école et sont en contact avec tous les intervenants du projet et plateforme.

Cette organisation du projet, l'enjeu qu'il représente pour les institutions et les jeunes, demandent un pilotage complexe entre des lieux, des publics différents. La mobilisation des acteurs et le degré d'implication sur la durée du projet ou pour une séquence multiplient les interlocuteurs et réclament une circulation de l'information.

4.2 Schéma de mise en œuvre du projet de plateforme



4.3 Les moyens financiers

L'orientation financière et la mobilisation des moyens locaux constituent un indice signifiant de l'organisation du projet et de la dynamique locale.

Répartition des participations financières pour la plateforme, hors budget évaluation :

Etat – Fonds d'expérimentation de la jeunesse	36,46 %
Etat – Protection judiciaire de la jeunesse	5,66 %
Région Haute-Normandie	16,30 %
Conseil Général de l'Eure	36,59 %
Communes	4,53 %
Les collègues	0,45 %

Ce tableau des engagements financiers des différents organismes ne tient pas compte des autres contributions (bénévolat, mise à disposition, prêt de locaux et véhicules) qui ne sont pas traduites par une valorisation financière et qui n'apparaissent pas ; c'est en particulier le cas des temps de travail mis à disposition de la plateforme comme les travailleurs sociaux du service social départemental (Conseil Général de l'Eure) et de l'Aide sociale à l'enfance (Conseil Général et associations) et des professionnels bénévoles, les référents, les fonctionnaires des communes qui ont assuré une partie des actions sur leur temps personnel.

Une estimation des heures supplémentaires pour les encadrants du séjour de rupture, pour les référents parents et jeunes, pour les pilotes opérationnels des collègues et du Conseil Général indique un montant de 10 600 €. Cette estimation imparfaite réalisée par le Conseil Général a été faite en novembre 2010 dans la perspective de multiplier l'expérience sur d'autres sites du département.

Le budget total prévisionnel s'élevait à 55 200 €. Le coût des heures supplémentaires et de l'évaluation (15 000 €) ajouté au budget prévisionnel initial montre un coût global minimum de la plateforme de 80 800 €.

Quelles que soient les propositions des contributeurs et le mode d'investissement et d'implication dans le projet plateforme, ce type de projet et de démarche enracinée dans l'action publique se développe en prenant appui sur la conviction des actions (trouver une solution positive pour ces jeunes), la recherche d'autres cheminements, la mobilisation locale et le partage politique ; c'est une manière d'expérimenter d'autres actions publiques. Il est important de mentionner la forte implication des acteurs locaux. Le projet n'aurait pas pu fonctionner sans la participation bénévole de nombreux acteurs. Par exemple, toute la dimension parents aurait été fortement fragilisée.

5 LA METHODE

- La démarche d'évaluation retenue pour cette expérimentation est constituée d'une **approche monographique** dans la mesure où le projet est ciblé sur un territoire limité, sur un nombre défini de jeunes et sur une dynamique des acteurs locaux.
- L'évaluateur a été le témoin de l'ensemble du processus réparti en trois temps :
 - la conception et la maturation du projet qui ont conduit les acteurs à présenter le projet au « fonds d'expérimentation de la jeunesse » ; réunion des institutions et des pratiques dans un même projet pour construire ensemble une solution pour ces jeunes.
 - la réalisation du projet avec le développement de diverses séquences ;
 - le retour sur l'expérience avec les perspectives pour les jeunes et les acteurs de terrain.
- La durée totale du processus a de fait été répartie sur dix-huit mois de juin 2009 à décembre 2010.

Quatre types de mobilisation des acteurs ont contribué à la réalisation de ce projet :

 - le Conseil Général de l'Eure à travers ses différents services : direction des collèges et l'action sociale tant au niveau départemental que territorial ;
 - les principaux de trois collèges concernés et l'inspection académique de l'Eure ;
 - les jeunes et les familles sollicités puis engagés dans la démarche ;
 - les acteurs de terrain en contact avec les problématiques locales de ces jeunes en rupture scolaire : élus locaux et fonctionnaires des collectivités, travailleurs sociaux des secteurs publics et associatifs, bénévoles d'associations locales.
- Le CRIJ de Haute Normandie a occupé dans cette démarche une position originale. Il a été la cheville ouvrière de la réalisation depuis les problèmes matériels jusqu'au fonctionnement des séquences de travail avec la réunion des instances et la circulation de l'information.
- Une place particulière a été tenue par la chargée de mission de la direction des collèges du Conseil Général de l'Eure qui a été sur toute la durée l'animatrice de la démarche et la régulatrice de l'action ; elle a tenu l'orientation générale pour donner du sens à chaque participation dans ce projet collectif.
- Deux caractéristiques marquent le développement de ce projet de plateforme :
 - Un petit **groupe restreint** a assuré le fonctionnement politique, technique du projet ; il est composé des trois principaux de collèges, de la chargée de mission du Conseil Général et du responsable du CRIJ. Ces personnalités étaient en contact régulier ; ils faisaient circuler l'information en temps réel et traitaient du fonctionnement opérationnel et des impondérables qui se sont faits jour dans l'organisation de l'action.

Ils ont mis en œuvre les réponses adéquates même si tous les jours les solutions n'étaient pas aisés.

Ce groupe a pu fonctionner pour plusieurs raisons :

 - la reconnaissance de chacun dans la pertinence du projet de plateforme ;
 - la volonté de faire cette démarche ensemble ce qui induit pour chacun la reconnaissance de ses limites et l'apport de l'autre ;

- un fonctionnement entre paires à l'écart des clivages hiérarchiques et institutionnels.
- Un **accès direct au politique**, à l'Inspecteur d'Académie et au Président du Conseil Général ce qui a considérablement facilité aux décisions locales et départementales.

Cette configuration de fonctionnement a tendance à montrer le projet de plateforme comme une situation à part dans l'organisation de l'action publique.

- Comment s'est organisé le travail d'évaluation ?
Le travail d'évaluation a consisté à faire des « coupes » des analyses transversales, dans le déroulement de l'action afin d'observer en situation la convergence et/ou les écarts entre la définition du projet et la réalisation puis de repérer les adaptations des acteurs face aux difficultés qui ont surgi au cours de l'action.
L'évaluateur a ainsi été présent à trois comités de pilotage :
 - en début d'action,
 - en milieu d'action,
 - en conclusion d'action.Il a été observateur d'une journée complète au cours du séjour de rupture ; tous les encadrants sur site et les jeunes accueillis ont ainsi bénéficié d'un entretien individuel.
L'évaluateur a été l'observateur de trois séquences de travail avec les jeunes en dehors du séjour de rupture.
L'évaluation du retour dans les collèges a été analysée à travers les entretiens avec les professeurs principaux des classes dans lesquels étaient les jeunes d'une part et d'autre part des animateurs en charge des séquences de retour : enseignants et animateurs du CRIJ.
- Les principaux des trois collèges ont été rencontrés trois fois à différents moments du déroulement de l'action.
- La direction du Conseil Général et le CRIJ ont bénéficié de trois entretiens approfondis et de six rencontres de travail.
- Les parents ont été rencontrés une fois en entretien individuel ; certains ne sont pas venus car le moment retenu se situait après la campagne de presse (cf. paragraphe suivant).
- Les six référents parents et jeunes ont été rencontrés.
- Les acteurs des communes, directeur et animateurs (4) ont été interviewés.
- Les animateurs du CRIJ (2) ont été entendus.
- Les guides de Haute Montagne (2) ont été rencontrés.
- Les enseignants et l'infirmière ou le CPE du collège (7) ont été rencontrés.
- Les jeunes ont été vus en deux temps ; tous les jeunes participant au séjour de rupture ;

Puis après le retour au collège cinq jeunes ont été rencontrés.

- Au total 24 adultes, professionnels et bénévoles ont été auditionnés.
- L'évaluateur a été présent tout au long du parcours soit pour des entretiens, soit pour l'observation de séquence de vie du projet, soit pour l'observation d'instance technique en position de préparer un évènement : comité de pilotage, réunion avec les professeurs principaux.
- Tous les documents écrits fournis par la plateforme ont été transmis à l'évaluateur.
- Cette évaluation monographique est une observation attentive du processus d'action de scolarisation de jeunes en difficulté en milieu rural.
- Précaution méthodologique : cette position d'observateur peut entraîner l'évaluateur dans une minorisation des évènements et de leurs effets ou bien dans une fascination de l'action qui gomme les repères.

Trois précautions ont été installées pour la réalisation de cette évaluation :

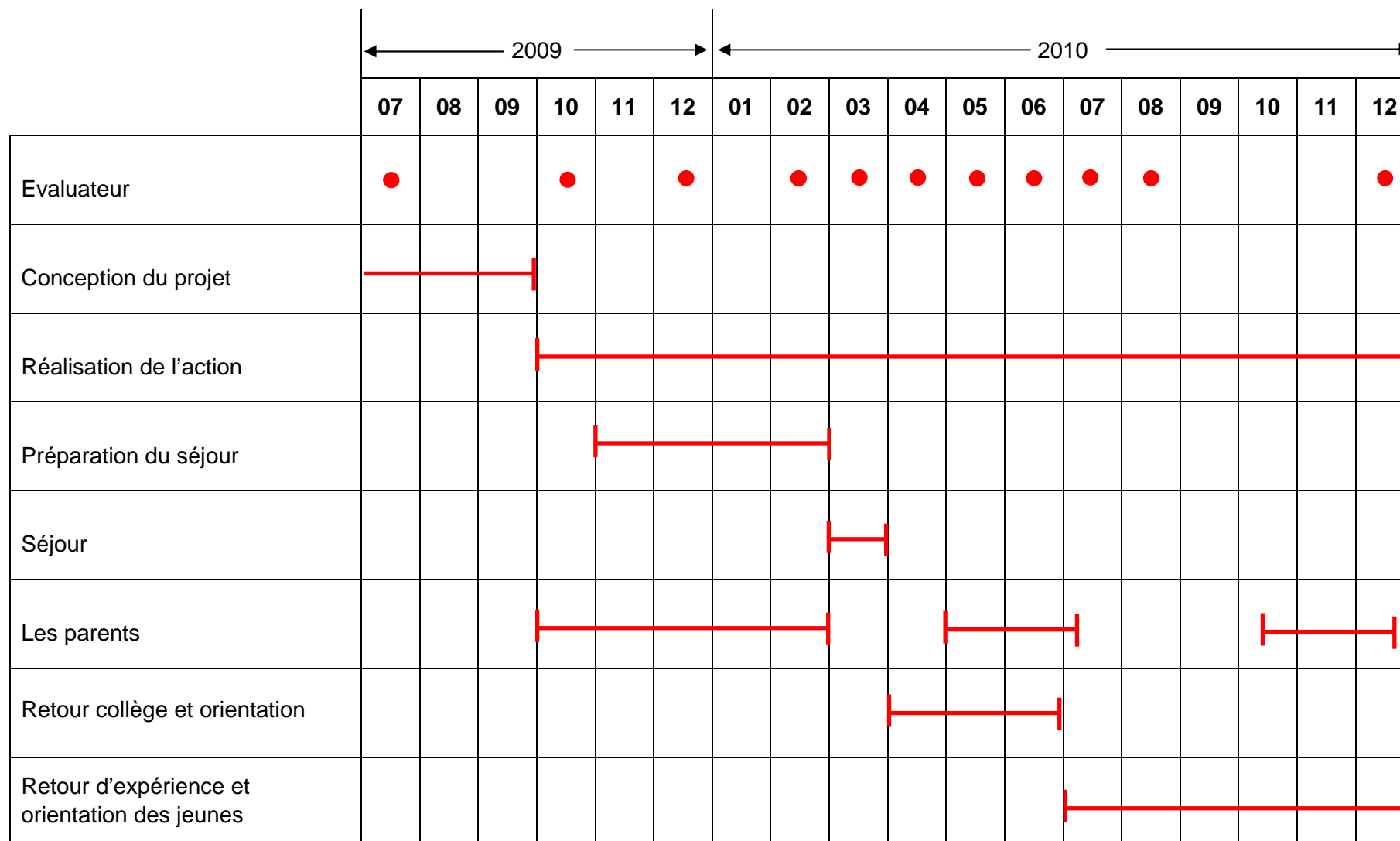
- prendre appui sur le texte de référence validé par le fonds d'expérimentation de la jeunesse ;
- la lecture ou l'interprétation d'évènements est soumise à un avis critique des principaux des collèges et/ou du Conseil Général et/ou du CRIJ ;
- les évènements sur la situation des jeunes avec leurs réactions sont mis à distance et discutés avec des interlocuteurs tiers (autres acteurs locaux) et à distance de la plateforme.

Ainsi les faits pris en considération sont l'objet d'une double interrogation sur la recherche de leur pertinence et de leur intérêt dans le processus d'action plateforme.

- L'originalité de cette plateforme avec ses modalités d'évaluation réside dans une démarche volontaire tordant le cou à la fatalité qui serre ces jeunes sans espoir dans ce bocage normand. C'est aussi une manière de reconnaître les limites de chacun face à ces difficultés de déscolarisation de ces jeunes et qui révèlent certes des problèmes scolaires mais aussi des comportements et des problématiques sociales et familiales.

L'action publique avec son inscription territoriale et les objectifs affichés ouvre une voie faite de coopération et de solutions.

Phasage des temps d'action
et observation de l'évaluateur



6 LES POINTS SIGNIFICATIFS

Le projet de plateforme est un projet complexe ; il est développé sur un territoire rural dans lequel tous les acteurs se connaissent, se croisent et parfois se rencontrent. Les acteurs sont divers par leurs attaches institutionnelles, par leur compétence, par leur mode d'intervention sur le terrain. Ils sont confrontés aux mêmes problématiques des jeunes et des familles et chacun les aborde par les aspects qui font sens professionnellement : le scolaire, le social, les famille, l'emploi, la formation, la vie sociale, etc.

Il n'existe pas de lieu, d'instance pérenne de discussion et d'élaboration d'action commune. Pourtant à propos de situations singulières des coopérations se construisent au cas par cas pour trouver des solutions. Cette démarche est liée à des événements ; elle est conjoncturelle.

6.1 Les enjeux de la plateforme

- Construire une orientation positive, et non par défaut, pour ces jeunes qui sont enfermés dans des situations d'échecs scolaires et sociaux.
- Réunir les compétences des acteurs locaux pour inaugurer des perspectives, qui ont du sens pour les jeunes et les familles, au-delà des limites professionnelles et institutionnelles de chaque acteur.
- Proposer une démarche commune qui est faite d'un diagnostic partagé de la situation de ces jeunes, d'une méthode de travail conçue autour d'une interaction entre les contributions de chaque acteur.
- Attester que l'échec scolaire de ces jeunes n'est pas une fatalité ; la mobilisation des acteurs dans une démarche commune accompagnée d'un portage politique lisible contribue à trouver des solutions pertinentes pour ces jeunes dans ce contexte.

6.2 La plateforme partenariale

La plateforme est un projet partenarial. L'action de quelques uns n'est possible qu'avec la contribution des autres acteurs. La contribution de l'un est intégrée dans l'action des autres.

Ce partenariat n'est pas simplement un rapprochement entre institutions dans le cadre d'une action commune. Il propose de fait un déplacement des lignes d'action des institutions et des pratiques des acteurs sans perdre le sens des enjeux par rapport aux jeunes concernés.

Ce partenariat implique quatre dimensions :

- Une attitude d'ouverture face aux contributions des autres professionnels.

- Un partage des questions et des exigences de chaque institution.
- Construire une méthode de travail commune au-delà de la bonne volonté de chacun, qui puisse tenir les diverses dimensions de la plateforme dans le temps et face à la réaction des jeunes voire de l'environnement local.
- Cultiver le débat sur tous les aspects de la plateforme ; cela signifie une explication des propositions de chacun, un questionnement sur les règles et les usages ; par exemple lors de la recherche d'un lieu d'hébergement pour le séjour de rupture, la discussion a porté sur la réglementation applicable au lieu : Education Nationale ou Jeunesse et Sports ; l'une ou l'autre avait des conséquences importantes sur les modalités d'organisation du séjour en montagne. Cette dimension du débat a irrigué la plateforme, son absence a généré des difficultés.

Le développement de la plateforme induit l'organisation et le fonctionnement d'un partenariat encadrés dans des enjeux locaux.

6.3 Les jeunes : le diagnostic

- L'objectif de la plateforme pour ces jeunes est double :
 - éviter la rupture scolaire et l'affrontement direct entre le jeune et l'institution scolaire ;
 - trouver une orientation qui s'appuie sur le choix du jeune et ses potentialités en mobilisant des ressources locales.
- Chaque collègue a repéré les jeunes en difficulté scolaire, garçons et filles élèves en 4^{ème} ou en 3^{ème} dont le parcours scolaire est marqué par l'échec.
Comment passer de ce recensement à un choix partagé entre trois collègues et les acteurs locaux ?
La plateforme a produit **un tableau de bord de diagnostic**, outil partenarial qui a demandé une période de maturation.
- Cet outil est composé de deux séquences :
 - **Une identification** des élèves en difficulté avec six items de repérage croisés à trois niveaux de codification ; cette identification ouvre sur une cellule de suivi individuel composé des collègues et du Conseil Général. Cette cellule valide la sélection du jeune et sollicite la famille et le jeune sur la démarche. Le résultat positif de cette consultation est le début d'une évaluation plus approfondie.
 - Le diagnostic est organisé avec une **grille d'évaluation** composée de cinq chapitres dans le respect des règles de confidentialité :
 - l'enfant, l'élève avec huit items ;
 - la famille avec huit items ;
 - les difficultés avec neuf items ;
 - les antécédents du jeune avec quatorze items ;
 - le point de vue avec six items.

- Cet outil a permis d'étudier la situation de plus de 15 jeunes et de partager entre les acteurs concernés un diagnostic construit autour des mêmes indicateurs.
- Cet investissement méthodologique constitue une étape dans la construction d'un langage commun par rapport aux difficultés du jeune et une esquisse d'une stratégie éducative partagée à l'égard de ces jeunes.
- Au terme de ce processus, dix jeunes ont été retenus pour participer à l'action plateforme.

6.4 Les jeunes : âges et situation

- Neuf garçons et une fille ont participé au séjour. Ce sont des jeunes qui sont en rupture scolaire, à l'écart du processus de scolarisation et qui additionnent des problèmes familiaux et sociaux.
- **Répartition des âges**

Date de naissance	Nombre de jeunes
1994	2
1995	5
1996	2
1997	1

Les jeunes participant à la plateforme ont entre 13 et 16 ans et sont en classe de 4^{ème} et de 3^{ème} ; un seul est en 5^{ème}.

- Les jeunes mentionnent dans leur fiche de motivation leur souhait de travailler. Ils témoignent un désintérêt pour l'apprentissage scolaire tout en mentionnant une attention pour certaines matières et quelques enseignants. Le poids des pairs, des copains est considérable sur leur comportement et leur attitude dans l'enceinte scolaire et la vie sociale locale. Ce sont des jeunes qui sont enracinés dans le contexte local ; cela signifie qu'ils ont du mal à s'extraire de ce milieu et de penser leur avenir en dehors de ce contexte. Lors du séjour de rupture, l'éloignement a été la source de commentaires, d'angoisse, d'incertitudes. Les retrouvailles par liaison Internet ont été pour la majorité des jeunes des moments d'émotion qui attestaient de la force de cet attachement à ce contexte local et familial.

6.5 Le retour

- A l'issue du séjour de rupture qui s'est déroulé en Haute Savoie, le retour dans les collèves a été une période délicate. En effet, la réintégration des jeunes dans leur classe a été précédée d'une incertitude voire d'une ambiguïté dans la stratégie scolaire et éducative en direction de ces jeunes.

Deux thèses étaient ainsi en concurrence ;

- L'une voyait le séjour de rupture comme quelque chose à côté de la scolarité ; l'élève à son retour devait rattraper les cours qu'il n'avait pas suivis afin que les enseignants puissent procéder à l'évaluation des fondamentaux scolaires. Cette option plaçait les jeunes dans une situation paradoxale ; ces jeunes sont en situation d'échec scolaire. Les éducateurs et les enseignants, essentiellement les principaux des collèges leurs proposent une action qui les éloignent provisoirement de l'école puis au retour, ils les incitent à faire un effort supplémentaire pour refaire les cours auxquels ils n'ont pas assistés. C'est une manière de multiplier les obstacles pour des jeunes qui n'ont plus les moyens de les franchir.
- L'autre thèse tentait de percevoir une ouverture sur les potentialités du jeune à l'issue du séjour de rupture pour rechercher une valorisation du parcours du jeune dans l'évaluation scolaire. Ainsi la production par les jeunes d'un film dans le cadre d'une éducation à l'image peut être alors le support d'une partie de cette évaluation scolaire. Cette formule est plus attentive à la situation des jeunes en les mettant de fait à l'écart des règles de la scolarité. Et c'est l'ambivalence du positionnement de la plateforme.

- Le retour au collège a impacté l'attitude éducative et scolaire des différents intervenants.

Dans les trois collèges la situation était contrastée. Les professeurs principaux des classes dans lesquelles étaient les jeunes étaient nuancés sur l'attitude à adopter à l'égard de ces élèves qui étaient perçus comme perturbateurs au sens génériques de la vie de la classe :

- certains enseignants étaient arc-boutés sur les fondamentaux et la situation commune de tous les élèves ; ils énonçaient une critique sur le projet de plateforme en mettant en relation les moyens mobilisés et la pauvreté des ressources dont ils disposaient pour la vie de leur classe ;
- d'autres professeurs principaux comprenaient la situation singulière de ces jeunes mais ne souhaitaient pas déroger aux règles communes qui marqueraient un peu plus ces élèves vis-à-vis de leurs copains,
- quelques enseignants étaient attentifs à la situation de jeunes et étaient ouverts à une recherche d'une valorisation de ces jeunes dans le cadre scolaire et hors de l'école.

Ces difficultés ont montré les clivages existants à l'intérieur des équipes enseignantes. L'accord et l'investissement du principal, du CPE, de l'infirmière n'entraînent pas l'adhésion des enseignants à un projet porté de concert avec d'autres institutions extérieures au collège.

La plateforme a sous-estimé cette dimension de travail avec les équipes d'enseignants ayant en charge les classes dans lesquelles ces jeunes suivaient leur scolarité obligatoire. Cette interrogation aurait demandé un accompagnement préalable des professeurs principaux. Par exemple, l'accord du jeune et des parents devrait être corrélé à celui du professeur principal.

- Les quinze premiers jours du retour au collège étaient organisés autour de trois axes qui précédaient le retour en classe. C'est un temps de transition qui fait la liaison entre le séjour de rupture et le retour de la vie au collège :

- maintien du groupe de collégiens rassemblé pour le séjour de rupture et préparation du retour en classe sur un seul site,
- intervention alternée des enseignants des divers collèges et des animateurs de l'éducation à l'image du CRIJ;
- préparation du retour en classe et préparation du film sur le séjour et la plateforme tout en essayant de rattraper les cours auxquels ils n'avaient pas assistés.

Le mélange des objectifs et des contributions sur ces deux semaines tout en étant éloignés des classes des collèges, n'a pas facilité la réalisation de ce temps et ne fut pas un moment fructueux pour ces jeunes. Les problèmes de comportement et d'organisation des séquences de travail ont gêné le bon déroulement du programme.

L'impact de cette séquence conçue initialement comme un temps fort n'a pas apporté tout le bénéfice de la réintégration dans les classes. Le statut de ce temps entre-deux s'est maintenu dans un statut hybride qui n'a pas contribué à sa lisibilité pour les jeunes comme pour les enseignants.

La plateforme demande une grande lisibilité de ses choix pour les encadrants comme pour les enfants confrontés à des situations de difficultés, la recherche d'objectifs lisibles, accessibles devient une exigence méthodologique.

- Le retour en classe fut une échéance significative qui s'est exprimée autour de trois dimensions :
 - La réintégration du jeune dans le groupe classe et la reprise des relations avec les copains au collège et à l'extérieur ;
 - Le rapport aux enseignants, aux règles des apprentissages scolaires et au fonctionnement du collège ;
 - La représentation de l'élève ayant participé au séjour génère de fait dans la communauté éducative une sorte de statut qui présente des ressources et des handicaps.
- Le retour en classe a demandé une période d'adaptation qui a été utilisée pour travailler avec le jeune l'orientation ; cette attention particulière a permis de diminuer les absences pour la plus part d'entre eux et de mobiliser un intérêt pour préparer un avenir. Dans chaque collège des initiatives particulières ont été prises ; dans l'un le travail d'orientation de ces jeunes a été fait directement par le principal ; dans un autre c'est un investissement de la CPE, dans le troisième c'est l'action du professeur principal.
Ces initiatives attestent d'une démarche sur-mesure attentive à la réaction du jeune pour l'accompagner vers une orientation qui recueille son accord et qui soit en symbiose avec ses potentialités. Il apparaît que cette personnalisation de l'accompagnement éducatif et scolaire constitue une exigence méthodologique pour construire une solution avec ces jeunes.

6.6 Le bénéfice pour les jeunes

- Tous les jeunes participant à la plateforme ont bénéficié d'une orientation répondant à leurs souhaits et appuyée sur leurs potentialités. Dans un seul cas

l'orientation a été refusée à l'initiative des parents. Ce qui pose la question du degré d'implication des parents et du partage du souci d'orientation de leur enfant.

- Les jeunes de la plateforme n'ont pas fait l'objet d'une sanction disciplinaire comme l'exclusion, ce qui d'après les principaux n'était pas gagné en début d'année.
- Un seul jeune de la plateforme a fait l'objet d'une mesure disciplinaire de mise à l'écart de la classe tout en maintenant le contact avec le collègue et la plateforme.
- La production d'un film sur l'aventure de la plateforme projeté aux familles, aux enseignants, aux éducateurs fut un puissant vecteur de valorisation des jeunes à leurs propres yeux, pour leur entourage et pour leurs copains.
- Le cheminement singulier, des jeunes engagés sur la plateforme a aussi permis de tester leurs capacités de s'affronter à la montagne, à la nature et de tirer une certaine fierté d'avoir vécu cette expérience même si le discours de retour est différent de la réalité observée.
- L'éducation à l'image, la production du film, la manipulation d'objets techniques avec la capacité d'en tirer quelque chose qui soit visible par tous semble avoir modifié le regard sur ces jeunes comme celui sur eux-mêmes.
- Le travail de la plateforme s'inscrit ainsi dans une triple dimension :
 - modifier la perception des jeunes sur eux-mêmes ;
 - faire bouger la représentation des adultes sur les jeunes ;
 - proposer des parcours qui investissent la dimension positive de ces jeunes dans l'institution, dans le contexte local et dans une perspective d'avenir.
- Le travail de la plateforme est une expérience qui a permis de construire des méthodes, de tester des modalités de travail partenarial et de proposer des solutions à ces jeunes.
C'est une première expérience qu'il convient de confirmer et de préciser dans l'intérêt de ces jeunes en difficultés.

6.7 Les bénéfices collatéraux

Si la plateforme a apporté à ces jeunes quelques issues elle a aussi permis de revisiter le travail partenarial local.

L'ensemble des acteurs impliqués paraissent avoir tiré un bénéfice de cette expérience même si chacun s'accorde à dire que certains points peuvent être améliorés.

- Les principaux des collèges indiquent trois dimensions :
 - Le maintien d'un contact avec les familles quel que soit les turbulences de leur enfant ;
 - Une relation directe avec les autres intervenants sociaux travaillant sur le territoire et connaissant les jeunes et les familles ;

- Une humilité sur les actions entreprises en reconnaissant les limites de certaines initiatives et la nécessité de passer le relais à d'autres.
- Les professionnels du social mettent aussi en avant trois aspects ;
 - La possibilité d'entrer dans le collège au sens physique et symbolique du terme ;
 - La complémentarité des fonctions apportant une réelle contribution à l'élaboration de solution,
 - Les possibilités de dialogue professionnel et d'échange d'information et de préoccupation sans prendre le risque d'être jugé.
- Les acteurs des collectivités (communes) mentionnent plusieurs points témoignant de l'évolution induite par la plateforme ;
 - L'action des communes peut avoir une dimension éducative en participant de cette manière à une action partenariale locale.
 - La place des animateurs et autres éducateurs a du sens dans l'accompagnement de ces jeunes ;
 - La participation à un travail en commun permet de dépasser les frontières professionnelles et de regarder les problèmes autrement.
- Les acteurs du Conseil Général porteur du projet avec l'Inspection Académique insistent sur les situations d'échecs scolaires et le nécessaire travail partenarial pour trouver des issues ;
 - La construction d'une méthode et d'un langage commun pour traiter ces difficultés ;
 - La mobilisation des acteurs locaux bien au-delà des limites professionnelles car la contribution bénévole a été significative pour le développement de la plateforme ;
 - La création d'un climat d'entente institutionnelle malgré des divergences d'appréciation sur certains aspects contribue à faire de la plateforme un espace de travail singulier et original ;
 - Le recherche de solution sur-mesure avec les jeunes et avec l'appui des familles demande du temps et des moyens et constitue un antidote aux ruptures.
- Dans ce contexte les acteurs concernés ont décidé de poursuivre l'expérimentation sur les mêmes sites en réformant certaines dimensions du fonctionnement de la plateforme. Le fonds d'expérimentation n'a pas cru intéressant de soutenir à nouveau ce développement. On peut le déplorer car le test sur une année sur un thème aussi complexe n'épuise pas les propositions. Il incite plutôt à recherche de nouvelles et d'évaluer leur intérêt et leur pertinence dans un autre temps de travail. Car les questions de l'échec scolaire impacte durablement la vie locale et la dynamique des territoires. Il faut donc travailler sans relâche à diminuer, à réduire les effets de échec sur les personnes et les groupes humains. C'est dans ce contexte que l'action retrouve du sens et de l'intérêt pour les citoyens.



Tableau des orientations des jeunes de la plateforme

Jeunes	Collèges	Commune de résidence	Projet d'orientation
1	Bernay	Bernay	ITEP
2	Bernay	Serquigny	DP6
3	Bernay	Serquigny	Seconde pro
4	Bernay	Menneval	Apprentissage Fleuriste
5	Brionne	La Haye de Calleville	Affecté en 3 ^{ème} DP 6
6	Brionne	Harcourt	Affecté en 3 ^{ème} DP 6
7	Brionne	Fontaine la Soret	Affecté en bac pro « sécurité nucléaire »
8	Brionne	Brionne	Exclu du collège par le conseil de discipline en fin d'année. Affectation sur l'autre collège de la ville
9	Montfort	St Georges du Vièvre	3 ^{ème} collège Les parents ont refusé une entrée en 3 ^{ème} d'insertion en raison de l'éloignement du collège d'accueil
10	Montfort	St Christophe sur Condé	4 ^{ème} au collège avec dispositif d'alternance Projet à terme d'intégrer les compagnons en ébénisterie



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse